



BONDUELLE

Société en commandite par actions au capital de 56 942 095 €

Siège social : La Woestyne, 59173 Renescure

447 250 044 R.C.S. Dunkerque

Villeneuve d'Ascq, le 3 mai 2021, 18 heures

Communiqué

Bonduelle lance une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à des partenaires agricoles du groupe

Bonduelle, annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal de 185 690,75 euros, réservée aux souscripteurs désignés par décision de la Gérance en date du 29 avril 2021 répondant à des caractéristiques déterminés et entrant notamment dans les catégories suivantes :

- personnes physiques ou morales françaises installées dans le bassin Nord-Picardie, ayant apporté directement ou indirectement tout ou partie d'une production agricole à la société Bonduelle Europe Long Life SAS au titre des trois années précédant l'émission, ou les associés des personnes morales susvisées ;
- personnes physiques ou morales françaises ayant apporté directement ou indirectement tout ou partie d'une production agricole à la société Bonduelle Frais Traiteur SAS ou à l'une de ses filiales françaises, au titre des trois années précédant l'émission, ou les associés des personnes morales susvisées ;
- coopératives françaises du bassin Sud-Ouest ayant apporté directement ou indirectement tout ou partie d'une production agricole à la société SOLEAL SAS au titre des trois années précédant l'émission.

Cette augmentation de capital a pour finalité de permettre à des partenaires agricoles de partager la création de valeur de Bonduelle et de renforcer des liens durables et étroits avec la société en les associant à son capital.

Principales modalités de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de personnes appartenant à la catégorie de

personnes susmentionnée, autorisée aux termes de la seizième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2020 (BALO du 26 octobre 2020).

Dans le cadre de cette délégation consentie par les actionnaires, la Gérance a décidé le 22 février 2021, le principe d'une émission dans la double limite :

- de 700 000 euros de nominal (montant nominal global maximum d'augmentation de capital autorisé par l'Assemblée Générale Mixte correspondant à l'émission de 400 000 titres) et
- de 8 millions d'euros (en restant inférieur à ce montant).

Le 29 avril 2021, la Gérance a fixé le prix d'émission des actions ordinaires à 19,41 euros, correspondant à 90 % de la moyenne pondérée des cours des 30 dernières séances de bourse précédant le jour de la décision de la Gérance (à savoir du 16 mars 2021 au 28 avril 2021 inclus), soit 21,57 euros.

La Gérance a décidé après avoir constaté la libération intégrale du capital social et au vue des intentions de souscription reçues, de procéder à une émission d'un nombre de 106 109 actions ordinaires au prix de 19,41 euros par action, soit un montant nominal total de 185 690,75 euros assortie d'une prime d'émission de 1 873 884,94 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des personnes choisies au sein des catégories susmentionnées.

Les bénéficiaires pourront souscrire un montant compris entre un minimum de 989,91 euros et un maximum de 49 980,75 euros.

Si au terme de la période de souscription, les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, la Gérance pourra à son choix utiliser dans l'ordre qu'elle déterminera l'une et/ou l'autre des facultés suivantes :

- limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions, le cas échéant dans les limites prévues par la réglementation (75 %),
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits parmi la catégorie de personnes ci-dessus définie.

Les souscriptions faites pendant la période de souscription sont irrévocables.

En cas de souscription de la totalité des actions offertes, le capital social de BONDUELLE sera porté de 56 942 095 euros à 57 127 785,75 euros (soit un pourcentage maximum de dilution de 0,33 %).

Les fonds recueillis n'ont pas d'affectation spécifique. Les actions nouvelles porteront jouissance immédiate, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits.

Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront admises aux négociations sur Euronext sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code : FR0000063935).

Calendrier

Les souscriptions seront reçues du 4 mai 2021 au 18 mai 2021 inclus, étant précisé que cette période sera close par anticipation en cas de réception de l'intégralité des bulletins de souscription avant cette date.

Bonduelle diffusera un nouveau communiqué annonçant les résultats des souscriptions.

Actionnariat

La répartition du capital avant et après l'opération est la suivante :

Avant l'opération :

	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote théoriques	% Droits de vote théoriques
Pierre et Benoît SAS	3 270 881	10,05 %	5 690 073	11,09 %
La Plaine SA	7 268 839	22,34 %	14 498 211	28,25 %
Total Pierre et Benoît SAS	10 539 720	32,39 %	20 188 284	39,34 %
Actionnaires familiaux - Action de concert	5 416 274	16,65 %	10 668 967	20,79 %
Sous-total Concert	15 955 994	49,04 %	30 857 251	60,12 %
Autres actionnaires familiaux	2 280 295	7,01 %	4 497 069	8,76 %
Auto-détention	500 442	1,54 %	500 442	0,98 %
Salariés	1 408 771	4,33 %	2 514 919	4,90 %
Public	12 392 838	38,09 %	12 953 569	25,24 %
Total Capital /Droits de vote	32 538 340	50,96 %	51 323 250	100,00 %

Actionnariat au 14 avril 2021 sur la base de la déclaration des droits de vote au 31 mars 2021.

Après l'opération, dans l'hypothèse d'une souscription à 100 % de l'augmentation de capital :

	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote théoriques	% Droits de vote théoriques
Pierre et Benoît SAS	3 270 881	10,02 %	5 690 073	11,06 %
La Plaine SA	7 268 839	22,27 %	14 498 211	28,19 %
Total Pierre et Benoît SAS	10 539 720	32,29 %	20 188 284	39,25 %
Actionnaires familiaux - Action de concert	5 416 274	16,59 %	10 668 967	20,74 %
Sous-total Concert	15 955 994	48,88 %	30 857 251	60,00 %
Autres actionnaires familiaux	2 280 295	6,99 %	4 497 069	8,74 %
Auto-détention	500 442	1,53 %	500 442	0,97 %
Salariés	1 408 771	4,32 %	2 514 919	4,89 %
Public (hors partenaires agricoles)	12 392 838	37,96 %	12 953 569	25,19 %
Partenaires agricoles	106 109	0,33 %	106 109	0,21 %
Total Capital /Droits de vote	32 644 449	100,00 %	51 429 359	100,00 %

Actionnariat au 14 avril 2021 sur la base de la déclaration des droits de vote au 31 mars 2021.

Il est précisé que ni le concert familial Bonduelle ni les mandataires de la société Bonduelle ou de ses filiales ne bénéficient de la présente augmentation de capital.

A l'issue de l'augmentation de capital, le capital social de la société sera composé d'une seule catégorie d'actions ordinaires conférant des droits identiques.

Lock up

Les souscripteurs à cette augmentation de capital ne pourront céder leurs titres avant un délai de deux ans. Ils ne prendront aucun autre engagement vis-à-vis de Bonduelle à raison de leur souscription.

Absence de prospectus

Il est précisé que l'émission ne donnera pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF.

Bonduelle a cependant établi, en complément de son dernier [Document d'Enregistrement Universel](#) un Document d'Information à l'attention des souscripteurs potentiels et du public disponible sur le site www.bonduelle.com.

Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques liés à l'émission figurent ci-après :

- risque de baisse du cours au-dessous du prix de souscription ;
- risque de perte totale ou partielle du capital investi ;
- risque d'illiquidité : la revente des titres n'est pas garantie, elle dépend des conditions de
- marché existant au moment auquel la revente est envisagée ;
- le retour sur investissement dépend de la réussite des projets de la société.

Il est précisé que les facteurs de risques du groupe sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel (chapitre 4.2) déposé à l'AMF sous le numéro D.20-0882 du 16 octobre 2020 et disponible sur le site internet de la Société : www.bonduelle.com.

Le produit de l'émission et, le cas échéant sa limitation, sont sans effet sur la liquidité et l'horizon de financement de la société.

Autres informations :

Vous êtes invités à cliquer sur ce lien pour accéder à l'ensemble des documents relatifs à cette opération :

<https://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/augmentation-de-capital-au-profit-de-partenaires-agricoles.html>

A propos de Bonduelle

Nous voulons inspirer la transition vers l'alimentation végétale, pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète. Nous sommes une entreprise familiale française de 14 600 salariés et nous innovons avec nos partenaires agriculteurs depuis 1853. Nos produits sont cultivés sur 126 000 hectares et commercialisés dans 100 pays, pour un chiffre d'affaires de 2 855 M€.

Nos 6 marques fortes sont :



Bonduelle est coté sur Euronext compartiment B

Indices Euronext : CAC MID & SMALL – CAC FOOD PRODUCERS – CAC ALL SHARES

Bonduelle fait partie des indices Gaïa de performances extra-financières et IAS (Indice de l'actionariat salarié)

Code ISIN : FR0000063935 - Code Reuters : BOND.PA - Code Bloomberg : BON FP

@ Retrouvez l'actualité du groupe sur Twitter @Bonduelle_Group et son actualité financière sur @BonduelleCFO